



GRILLE DE CONTRÔLE DU REFERENTIEL SITES DE VISITE ET DE LOISIRS



1 - ACCES A L'ETABLISSEMENT

	Acquis / Non Acquis	CRITERE obligatoire	Commentaires
1-1		Mettre à disposition du client si nécessaire, un itinéraire cyclable de liaison entre le site de visite ou de loisirs, et l'itinéraire	Informations disponibles sur place et sur le site internet (descriptif et/ou cartographie)

2 - EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT

	Acquis / Non Acquis	CRITERES obligatoires	Commentaires
2-1		Parc de stationnement vélo	Les clients apprécient de déposer vélos et bagages dans un lieu sécurisé
2-1-1		Quantité : 6 à 8 places minimum	
2-1-2		Type de mobilier : arceaux métalliques ou lices	
2-1-3		Localisation : plus proche que le stationnement automobile	

Grille validée le 29/10/2014

Référentiel de qualité - SITES DE VISITE ET DE LOISIRS

	Acquis / Non Acquis	CRITERES optionnels	Commentaires
2-2		Panneau informatif	
2-2-1		Contenu : informations minimales, réparateurs / loueurs de vélos, coordonnées de l'Office de tourisme ou du Syndicat d'initiative le plus proche	<i>Mettre à disposition des clients les informations ci-contre, par le biais d'un affichage visible de l'extérieur.</i>
2-2-2		Localisation : sur le parking à vélos	<i>Préconisation : si le panneau informatif existe, il est préconisé de le situer sur le parking à vélos.</i>
2-2-3		Langues : traduction en anglais	

3 - INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT / ACCUEIL

	Acquis / Non Acquis	CRITERES obligatoires	Commentaires
3-1		Point d'eau potable mis à disposition des touristes à vélo visitant le site	
3-2		Sanitaires mis à disposition des touristes à vélo visitant le site	
3-3		Documentation vélo : mettre à disposition des touristes à vélo les documents existants dédiés aux itinéraires cyclables (gratuits ou payants)	<i>A minima, mettre à disposition des clients les coordonnées de l'Office de Tourisme le plus proche, des réparateurs/loueurs de vélo et documentation sur les itinéraires cyclables à proximité</i>

	Acquis / Non Acquis	CRITERES optionnels	Commentaires
3-4		Consigne à bagages gratuite ou payante	<i>Consignes à bagages sous la responsabilité de l'opérateur (plan vigipirate) - A l'échelle d'un itinéraire, le pilote peut repérer les bonnes pratiques.</i>
3-5		Mise à disposition d'un système de recharge des vélos à assistance électrique	<i>Ce critère deviendra obligatoire en 2018</i>

Grille validée le 29/10/2014

Référentiel de qualité - SITES DE VISITE ET DE LOISIRS



Visite de contrôle¹

Visite de contrôle ¹	
Date de la visite :	
Type d'établissement :	
Nom de l'établissement :	
Adresse de l'établissement :	
Numéro de téléphone n°1	
Numéro de téléphone n°2	
Site internet de l'établissement	
Adresse mail de l'établissement	
Coordonnées GPS	
Nom du (des) représentant(s) rencontré(s) :	
Propriétaire de l'établissement :	
Classement :	
Nom de l'enquêteur :	
Fonction de l'enquêteur :	
Signature de l'établissement	Signature de l'enquêteur
<u>Informations complémentaires :</u>	
Le nom de(s) l'itinéraire(s) vélo à proximité :	
Proximité itinéraire vélo :km	
Remarques :	

Grille validée le 29/10/2014

¹ Fiche de visite à remettre au représentant de l'établissement